

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

ATTIJARI LEASING

Siège social : Rue du Lac d'Annecy Les Berges du Lac 1053 Tunis

La société ATTIJARI LEASING, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2013. Ces états sont accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes M.Walid BEN AYED et M. Mustapha MEDHIOUB.

BILAN ARRETE AU 30 juin 2013

(exprimé en dinar tunisien)

	Notes	30 Juin		31 Décembre
		<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>2012</u>
ACTIFS				
Caisses et avoirs auprès des banques	5	1 809 323	1 308 056	2 871 559
Créances sur la clientèle de Leasing	6	362 146 094	310 208 094	* 343 167 731
Acheteurs factorés	7	6 503 068	6 690 783	* 6 243 262
Portefeuille d'investissement	8	2 230 102	1 176 400	1 203 698
Valeurs immobilisées	9	3 622 046	4 174 802	3 839 236
Autres actifs	10	7 227 640	17 065 468	* 10 620 514
TOTAL DES ACTIFS		<u>383 538 273</u>	<u>340 623 602</u>	<u>367 946 000</u>
PASSIFS				
Concours bancaires	11	3 765 241	511 561	1 908 290
Dettes envers la clientèle	12	9 061 569	13 644 576	8 032 790
Comptes courants des adhérents	7	1 341 916	1 347 565	1 321 228
Emprunts et dettes rattachées	13	312 504 008	277 918 155	* 301 493 355
Fournisseurs et comptes rattachés	14	20 047 600	13 465 533	20 741 604
Autres passifs	15	5 407 386	5 434 667	* 3 330 198
TOTAL DES PASSIFS		<u>352 127 720</u>	<u>312 322 056</u>	<u>336 827 464</u>
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		21 250 000	21 250 000	21 250 000
Réserves		4 213 297	3 175 000	3 175 000
Résultats reportés		3 093 536	787 971	787 971
Résultat de l'exercice		2 853 720	3 088 574	5 905 565
Total des capitaux propres	16	<u>31 410 553</u>	<u>28 301 546</u>	<u>31 118 536</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u>383 538 273</u>	<u>340 623 602</u>	<u>367 946 000</u>

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 4)

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
AU 30 JUIN 2013
(Montants exprimés en dinars)

	30 Juin	31 Décembre
	<u>2013</u>	<u>2012</u>
<i>ENGAGEMENTS DONNES</i>	43 869 328	49 648 334
Engagements de financement en faveur de la clientèle	11 831 019	12 438 031
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	28 590 133	21 154 860
Engagements de factoring	3 448 176	3 243 528
<i>ENGAGEMENTS RECUS</i>	473 926 089	408 329 588
Garanties reçues	788 458	788 458
Intérêts à échoir sur contrats actifs	55 481 854	51 427 847
Valeurs des biens, objet de leasing	417 655 777	395 983 775
<i>ENGAGEMENTS RECIPROQUES</i>	8 000 000	-
Emprunts obtenus non encore encaissés	8 000 000	46 000 000

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 Juin 2013	2012	31 Décembre 2012
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus de Leasing	17	15 730 441	13 209 808	28 146 987
Revenus de Factoring	18	352 683	268 786	604 970
Total des revenus		16 083 124	13 478 594	28 751 957
Autres produits d'exploitation	19	773 045	700 862	1 391 776
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		16 856 168	14 179 456	30 143 733
CHARGES FINANCIERES NETTES	20	(8 982 021)	(6 654 919) *	(14 962 900)
COMMISSIONS ENCOURUES		(27 000)	(27 000)	(70 946)
PRODUITS DES PLACEMENTS	21	57 437	45 521	108 848
PRODUITS NETS		7 904 584	7 543 058	15 218 734
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	22	(1 570 766)	(1 385 026)	(2 818 808)
Autres charges d'exploitation	23	(990 960)	(829 102)	(1 787 611)
Dotations aux amortissements	24	(153 672)	(151 666) *	(305 422)
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		5 189 186	5 177 264	10 306 893
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	25	(1 379 330)	(827 058)	(2 018 205)
Dotations nettes aux provisions pour risques divers		-	-	41 724
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 809 857	4 350 206	8 330 412
Autres gains ordinaires	26	313 677	135 216	204 733
Autres pertes ordinaires	27	(2 426)	(3 000)	(8 319)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		4 121 108	4 482 422	8 526 826
Impôt sur les bénéfices	28	(1 267 388)	(1 393 848)	(2 621 261)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		2 853 720	3 088 574	5 905 565
Résultat par action	16	1,343	1,453	2,779

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 4)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Montants exprimés en dinars)

	<u>Notes</u>	30 Juin		31 décembre
		<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>2012</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	29	115 201 672	105 825 328	211 254 057
Encaissements reçus des acheteurs factorés	30	9 088 226	7 993 191	18 043 973
Financements des adhérents	30	(8 893 270)	(8 628 301)	(17 887 906)
Décaissements pour financement de contrats de leasing	31	(118 534 328)	(126 128 052)	(251 265 492)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	32	(2 061 064)	(2 924 557)	(4 933 412)
Intérêts payés	33	(9 789 749)	(5 600 754)	(12 844 619)
Impôts et taxes payés	34	(2 356 643)	(4 522 559)	(3 196 483)
Restitution de TVA		3 538 310	-	6 838 731
Autres flux de trésorerie	35	9 541	3 177	(17 647)
		<u>(13 797 304)</u>	<u>(33 982 527)</u>	<u>(54 008 798)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	36	(118 864)	(271 202)	(406 434)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	37	214 165	390 000	724 564
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	38	(1 000 000)	(1 000 000)	(1 000 000)
		<u>(904 699)</u>	<u>(881 202)</u>	<u>(681 870)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions		-	-	(2 125 000)
Encaissements provenant des emprunts	13	126 323 521	159 330 000	283 330 000
Remboursement d'emprunts	13	(107 030 706)	(114 079 562)	(240 510 848)
Flux liés au financement à court terme	13	(7 510 000)	(9 400 000)	15 150 000
		<u>11 782 815</u>	<u>35 850 438</u>	<u>55 844 152</u>
Variation de trésorerie		<u>(2 919 188)</u>	<u>986 709</u>	<u>1 153 484</u>
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	39	963 270	(190 214)	(190 214)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	39	(1 955 918)	796 495	963 270

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 1 : Présentation de la société et de son régime fiscal

1-1 Présentation de la société

La société « ATTIJARI LEASING » précédemment nommée « Général Leasing » est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 13 Décembre 1994 avec un capital initial de D : 5.000.000, divisé en 500.000 actions de D : 10 chacune.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16 Mars 1999 a décidé de porter le capital à D : 7.500.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 25 Avril 2000 a décidé de porter le capital à D : 10.000.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 de valeur nominale, émises avec une prime d'émission de D : 10.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15 Décembre 2005 a décidé de porter le capital à D : 12.500.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'assemblée générale extraordinaire du 23 Janvier 2008 a décidé de réduire le capital d'un montant de D : 3.750.000, pour absorber partiellement les pertes enregistrées et ce par réduction du nombre des titres existants en les portant de 1.250.000 actions à 875.000 actions.

Parallèlement, la même assemblée a décidé de porter le capital à D : 21.250.000 par l'émission au pair de 1.250.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune et de modifier la dénomination sociale de la société de « GENERAL LEASING » à « ATTIJARI LEASING ».

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2012, à 21.250.000 Dinars composé de 2.125.000 actions d'une valeur nominale de 10 Dinars libérée en totalité.

La société a pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens immobiliers et mobiliers professionnels à usage industriel, agricole et de service.

En juillet 2002, un département de factoring est entré en exploitation. Cette activité a été agréée par la BCT en date du 18 Décembre 2000.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

1-2 Régime fiscal de la société

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie, à ce titre, d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,1% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi de finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

Ayant la qualité d'assujettie partielle, la société récupère, selon la règle de l'affectation ou selon le pourcentage de déduction, la TVA ayant grevé l'acquisition de ses immobilisations ou celle facturée par ses fournisseurs de biens et services.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA sur les opérations de leasing comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.

L'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing, et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

1-2-3 Autres impôts et taxes :

Attijari Leasing est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) sur la base de 0,2% de son chiffre d'affaires brut local pour les contrats conclus avant 2008 et sur la base de 0,2% de sa marge pour les contrats conclus après 2008.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au FOPROLOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

Note 2 : Référentiel comptable

Les états financiers de la société Attijari Leasing, arrêtés au 30 juin 2013, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la société Attijari Leasing et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

Note 3 : Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers de la société Attijari Leasing sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire, et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Les contrats de leasing transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leurs coûts d'acquisitions diminués du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1er janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a. la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b. la valeur actualisée de ces paiements minimaux, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actualisée cumulée des paiements minimaux au titre de la location, égale au montant de l'investissement net dans le contrat de location, déduction faite de la valeur résiduelle.

Le bailleur vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net du bailleur. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les garanties reçues de l'État Tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- Les dépôts de garanties ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière ;
- Les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI, l'AFT ou encore auprès des sociétés de développement touristique ;

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge et 33% pour les biens donnés en location aux agences de location de voitures ;
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge, autre que les bateaux pour lesquels une décote de 10% est appliquée par année d'âge ;
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par Attijari Leasing.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

La méthodologie retenue est celle proposée par l'Annexe III à la circulaire aux établissements de crédit n°91-24 et adaptée par ATTIJARI LEASING.

Elle se présente comme suit :

1. Le regroupement du portefeuille au sein de chaque sous-groupe par secteur d'activité :
 - a. Agriculture ;
 - b. BTP ;
 - c. Commerce ;
 - d. Industrie ;
 - e. Médical ;
 - f. Services ;
 - g. Tourisme ;
 - h. Transport.

2. La détermination pour chaque groupe de créances, d'un taux de migration moyen sur les années 2008 à 2011, TMMgi selon la formule suivante :

$$\text{TMMgi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Risque additionnel de l'année N}}{\text{Engagement 0 et 1 de l'année N-1}} \right) / n$$

Avec :

- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année N-1 du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N ;
- TMMgi : Taux de migration moyen du groupe de créances i ;
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMMgi.

3. Détermination d'un facteur scalaire par groupe de créances « FSgi » traduisant l'aggravation des risques en 2012. La formule de calcul est la suivante :

$$\text{FSgi} = \frac{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2012}}{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2011}}$$

4. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPMgi » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions, la période retenue étant 2008-2011 :

$$\text{TPMgi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Montant des provisions sur le risque additionnel de l'année N}}{\text{Risque additionnel de l'année N}} \right) / n$$

Avec TPMgi : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i.

5. Calcul des provisions collectives « PCgi » du groupe i (en %) selon la formule suivante :

$$PCgi = (\text{Engagements gi 0 et 1}) \times TMMgi \times FSi \times TPMgi$$

6. Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PCgi

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1er janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard ne sont constatés en produits que lors de la présentation du client pour paiement.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

3-3-4 Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées ;
- une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

3-3-5 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Sont classés dans la catégorie des placements à long terme (Portefeuille d'investissement), les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées, sauf en ce qui concerne les titres SICAV.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-6 Valeurs immobilisées :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation.

Les immobilisations de la société sont amorties linéairement, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

• Logiciels	33,3%
• Construction	5,0%
• Matériel de transport	20,0%
• Mobilier et matériel de bureau	20,0%
• Matériel informatique	33,3%
• Installations générales	10,0%

3-3-7 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

Note 4 : Changement dans les méthodes de présentation

Au 30 juin 2013, il a été décidé de procéder aux retraitements suivants sur les données comparatives au 30 juin 2012 pour des besoins de présentation.

Rubrique retraitée	Montant du retraitement au 30/06/2012	Commentaires
Créances sur la clientèle de Leasing	(6 264 846)	Reclassement des comptes des acheteurs factorés sous une rubrique distincte
Acheteurs factorés	6 264 846	Reclassement des comptes des acheteurs factorés sous une rubrique distincte
Créances sur la clientèle de Leasing	(1 493 623)	Imputation des intérêts perçus d'avance au titre des contrats de leasing sur les créances
Autres passifs	1 493 623	Imputation des intérêts perçus d'avance au titre des contrats de leasing sur les créances
Autres passifs	(88 905)	Reclassement des provisions pour risque et charges au niveau de la rubrique autres passifs courants
Provision pour passifs et charges	88 905	Reclassement des provisions pour risque et charges au niveau de la rubrique autres passifs courants
Acheteurs factorés	425 937	Annulation des intérêts à recevoir au titre des créances classées de factoring et dont la contre partie figure en agios réservés
Autres actifs	(425 937)	Annulation des intérêts à recevoir au titre des créances classées de factoring et dont la contre partie figure en agios réservés
Autres actifs	(9 831)	Reclassement des interets constaté d'avance sur Billet de trésorerie, figurant initialement parmi les autres actifs,
Emprunts et dettes rattachées	(9 831)	Reclassement des interets constaté d'avance sur Billet de trésorerie, figurant initialement parmi les autres actifs,
Charges financières nettes	55 728	Reclassement des dotations aux résorptions des frais d'émission des emprunts au niveau des charges financières
Dotations aux amortissements	(55 728)	Reclassement des dotations aux résorptions des frais d'émission des emprunts au niveau des charges financières

NOTE 5 : CAISSES ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES

Le détail des caisses et avoirs auprès des banques est le suivant :

	<u>30 juin 2013</u>	<u>30 juin 2012</u>	<u>31 décembre 2012</u>
- Banques	1 809 061	1 307 720	2 871 378
- Caisses	262	336	182
<u>Total</u>	<u>1 809 323</u>	<u>1 308 056</u>	<u>2 871 559</u>

NOTE 6 : CREANCES SUR LA CLIENTELE DE LEASING

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	<u>30 juin 2013</u>	<u>30 juin 2012</u>	<u>31 décembre 2012</u>
		(*)	
- Créances de leasing	354 503 767	302 262 713	332 911 791
- Impayés	28 347 237	27 346 128	28 549 053
- Effets impayés et à l'encaissement	434 113	46 454	81 959
- Intérêts échus et différés	(1 714 224)	(1 493 623)	(1 565 563)
- Créances sur contrats en instance de mise en force	8 963 876	9 447 269	11 015 631
<u>Total brut</u>	<u>390 534 769</u>	<u>337 608 941</u>	<u>370 992 871</u>
- Provisions pour dépréciation des encours	(8 482 682)	(8 314 480)	(8 398 910)
- Provisions pour dépréciation des impayés	(14 956 712)	(14 109 560)	(14 445 841)
- Provisions collectives	(1 497 553)	(1 497 553)	(1 497 553)
- Provisions pour différence d'encours	(169 530)	(169 530)	(169 530)
- Provisions pour dépréciation des effets impayés	(44 249)	(44 249)	(44 249)
- Produits réservés	(3 237 949)	(3 265 475)	(3 269 057)
<u>Total des provisions et produits réservés</u>	<u>(28 388 675)</u>	<u>(27 400 847)</u>	<u>(27 825 140)</u>
<u>Total net</u>	<u>362 146 094</u>	<u>310 208 094</u>	<u>343 167 731</u>

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 4)

Les mouvements enregistrés sur les créances de leasing, durant la période sont indiqués ci-après :

Solde au 31 Décembre 2012	<u>343 927 422</u>
<u>Additions de la période</u>	
- Investissements	104 603 550
- Relocations	3 973 547
- Consolidations	57 376
<u>Retraits de la période</u>	
- Remboursement des créances échues	(79 007 330)
- Remboursement anticipé de créances	(5 553 458)
- Remboursement des valeurs résiduelles	(12 020)
- Relocations	(4 254 046)
- Radiations de créances	(267 399)
Solde au 30 juin 2013	<u>363 467 643</u>

Analyse par maturité

L'encours des créances de leasing, se détaillent par maturité, comme suit :

	<u>30 juin 2013</u>	<u>30 juin 2012</u>	<u>31 décembre 2012</u>
Paiements minimaux sur contrats actifs (a)	<u>394 307 275</u>	<u>330 653 769</u>	<u>369 215 832</u>
A recevoir dans moins d'un an	147 534 027	124 555 021	137 269 123
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	239 406 140	198 632 246	224 962 302
A recevoir dans plus de 5 ans	7 367 108	7 466 503	6 984 406
Produits financiers non acquis (b)	<u>55 481 854</u>	<u>45 724 035</u>	<u>51 427 847</u>
A recevoir dans moins d'un an	26 005 754	21 373 714	23 997 538
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	28 574 699	23 442 019	26 623 215
A recevoir dans plus de 5 ans	901 400	908 302	807 093
Encours contrats actifs (1) = (a)- (b)	<u>338 825 420</u>	<u>284 929 734</u>	<u>317 787 985</u>
Créances en instance de mise en force (2)	<u>8 963 876</u>	<u>9 447 269</u>	<u>11 015 631</u>
Créances échues (3)	<u>140 082</u>	<u>264 724</u>	<u>139 777</u>
Contrats suspendus (ordinaire) (4)	<u>1 060 944</u>	<u>1 223 950</u>	<u>976 162</u>
Contrats suspendus (contentieux) (5)	<u>14 477 320</u>	<u>15 844 306</u>	<u>14 007 868</u>
Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)+(5)	<u>363 467 643</u>	<u>311 709 982</u>	<u>343 927 422</u>

NOTE 6 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE DE LEASING (suite)

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers (compte non tenu de la différence avec l'encours comptable)	228 508 987	100 868 965	6 598 677	2 622 304	15 863 480	354 462 414
Impayés	82 667	7 495 000	1 889 104	1 056 119	17 824 347	28 347 237
Contrats en instance de mise en force	8 522 756	121 120	-	-	320 000	8 963 876
CREANCES LEASING	237 114 411	108 485 085	8 487 781	3 678 423	34 007 827	391 773 527
Avances reçues (*)	(7 723 857)	(187 800)	(4 805)	(22 505)	(1 122 603)	(9 061 570)
ENCOURS GLOBAL	229 390 554	108 297 285	8 482 976	3 655 919	32 885 225	382 711 958
ENGAGEMENTS HORS BILAN	10 174 117	1 656 902	-	-	-	11 831 019
TOTAL ENGAGEMENTS	239 564 670	109 954 187	8 482 976	3 655 919	32 885 225	394 542 977
Produits réservés	-	-	(212 701)	(144 260)	(2 880 988)	(3 237 949)
Provisions sur encours financiers	-	-	(2 835)	(30 029)	(8 449 817)	(8 482 682)
Provisions sur impayés	-	-	(222 877)	(305 148)	(14 428 687)	(14 956 712)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(438 413)	(479 437)	(25 759 492)	(26 677 343)
ENGAGEMENTS NETS	239 564 670	109 954 187	8 044 563	3 176 481	7 125 732	367 865 634

Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)	2,15%	0,93%	8,34%
	11,41%		

Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) de 31 décembre 2012	11,74%
---	--------

Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés	5,17%	13,11%	78,33%
	59,25%		

Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés de 31 décembre 2012	59,05%
---	--------

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE 7 : ACHETEURS FACTORES

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	<u>30 juin 2013</u>	<u>30 juin 2012</u> (*)	<u>31 décembre 2012</u>
- Comptes des acheteurs factorés	6 853 833	6 890 454	6 680 711
- Effets à l'encaissement	402 538	593 579	372 522
<u>Sous Total (A)</u>	<u>7 256 372</u>	<u>7 484 034</u>	<u>7 053 233</u>
- Provisions	(693 924)	(738 578)	(734 374)
- Agios réservés	(59 380)	(54 673)	(75 598)
<u>Total des provisions</u>	<u>(753 304)</u>	<u>(793 251)</u>	<u>(809 972)</u>
<u>Total net</u>	<u>6 503 068</u>	<u>6 690 783</u>	<u>6 243 262</u>
Comptes des adhérents			
- Fonds de garantie	1 341 916	1 347 565	1 321 228
<u>Sous total (B)</u>	<u>1 341 916</u>	<u>1 347 565</u>	<u>1 321 228</u>
<u>Encours de Financement des adhérents (A) - (B)</u>	<u>5 914 456</u>	<u>6 136 469</u>	<u>5 732 006</u>

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 4)

NOTE 8 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	<u>30 juin 2013</u>	<u>30 juin 2012</u>	<u>31 décembre 2012</u>
Titres immobilisés	176 400	176 400	176 400
Fonds communs de placements à risque (Attijari Sicar)	2 053 702	1 000 000	1 027 298
<u>Total</u>	<u>2 230 102</u>	<u>1 176 400</u>	<u>1 203 698</u>

Les titres immobilisés s'analysent au 30 juin 2013 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>% détention</u>
Attijari Sicar	1 764	100,000	176 400	0,67%

NOTE 9 : VALEURS IMMOBILISEES

Au 30 juin 2013, cette rubrique totalisant D : 3 622 046 contre D : 3 839 236 à l'issue de l'exercice précédent, s'analyse comme il est indiqué dans le tableau suivant :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
ARRETE AU 30 JUIN 2013
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes				Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Cessions	Fin de période	
Logiciels	33,3%	207 438	1 487	-	208 925	175 046	10 569	-	185 615	23 310
<u>Total des immobilisations incorporelles</u>		<u>207 438</u>	<u>1 487</u>	<u>-</u>	<u>208 925</u>	<u>175 046</u>	<u>10 569</u>	<u>-</u>	<u>185 615</u>	<u>23 310</u>
Terrain	-	949 160	-	-	949 160	-	-	-	-	949 160
Construction	5,0%	3 166 535	-	-	3 166 535	1 057 211	79 163	-	1 136 374	2 030 161
Matériel de transport	20,0%	280 592	46 092	33 803	292 882	200 050	17 575	33 803	183 822	109 059
Installations générales	10,0%	441 848	69 770	-	511 618	190 705	17 926	-	208 631	302 986
Mobilier de bureau	20,0%	198 527	293	-	198 820	159 061	5 665	-	164 726	34 094
Matériel informatique	33,3%	197 180	1 222	-	198 402	142 876	22 774	-	165 650	32 753
Immobilisations hors exploitation		322 906	-	182 383	140 523	-	-	-	-	140 523
<u>Total des immobilisations corporelles</u>		<u>5 556 747</u>	<u>117 377</u>	<u>216 186</u>	<u>5 457 939</u>	<u>1 749 903</u>	<u>143 103</u>	<u>33 803</u>	<u>1 859 203</u>	<u>3 598 736</u>
TOTAUX		5 764 185	118 864	216 186	5 666 864	1 924 949	153 672	33 803	2 044 818	3 622 046

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	<u>30 juin 2013</u>	<u>30 juin 2012</u> (*)	<u>31 décembre 2012</u>
- Frais d'émission des emprunts	412 165	384 322	376 599
- Dépôts et cautionnements versés	44 616	16 530	44 616
- Fournisseurs de biens, objets de contrats de leasing, avances et acomptes	29 744	394 848	30 210
- Avances et acomptes au personnel	214 371	33 851	197 761
- Autres créances sur le personnel	3 009	3 009	3 009
- Etat, TCL en cours de restitution	133 515	133 515	133 515
- Etat, crédit de TVA	5 646 707	8 836 815	9 306 494
- Etat, crédit de TVA en cours de restitution	-	6 838 731	-
- Etat, Ristourne TFP	2 161	87	-
- Frais de syndic	1 389	1 389	1 389
- Différences de change à récupérer, Tunis Ré	442 426	-	306 306
- Remboursement assurance groupe	2 731	20	148
- Autres comptes débiteurs	467 640	467 640	467 640
- Produits à recevoir	233 780	203 517	151 098
- Compte d'attente	2 053	187 102	2 053
- Charges constatées d'avance	111 248	83 391	119 591
	<u>7 747 555</u>	<u>17 584 767</u>	<u>11 140 429</u>
A déduire			
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(519 914)	(519 300)	(519 914)
	<u>7 227 640</u>	<u>17 065 467</u>	<u>10 620 514</u>

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 4)

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS (SUITE)

TABLEAU DE MOUVEMENT DES FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS
AU 30 JUIN 2013
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'émission des emprunts	Durée de l'emprunt	621 149	131 809	752 958	244 550	96 243	340 793	412 165
TOTAUX		621 149	131 809	752 958	244 550	96 243	340 793	412 165

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

NOTE 11 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

	<u>30 juin 2013</u>	<u>30 juin 2012</u>	<u>31 décembre 2012</u>
- Banques, découverts	3 765 241	511 561	1 908 290
<u>Total</u>	<u>3 765 241</u>	<u>511 561</u>	<u>1 908 290</u>

NOTE 12 : DETTES ENVERS LA CLIENTELLE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	<u>30 juin 2013</u>	<u>30 juin 2012</u>	<u>31 décembre 2012</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	9 061 569	13 644 576	8 032 790
<u>Total</u>	<u>9 061 569</u>	<u>13 644 576</u>	<u>8 032 790</u>

NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	<u>30 juin 2013</u>	<u>30 juin 2012</u>	<u>31 décembre 2012</u>
Emprunts		(*)	
- Banques locales	182 308 194	168 844 674	153 539 110
- Banques étrangères	2 199 939	4 473 929	3 348 208
- Emprunts obligataires	99 672 000	94 000 000	108 000 000
- Billets de trésorerie	24 240 000	7 200 000	31 750 000
<u>Total emprunts</u>	<u>308 420 133</u>	<u>274 518 603</u>	<u>296 637 318</u>
Dettes rattachées			
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	1 388 968	996 608	1 004 758
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	19 300	39 214	29 837
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	2 641 766	2 240 747	3 727 702
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	176 765	132 813	116 485
- Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie	(142 925)	(9 831)	(22 744)
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>4 083 875</u>	<u>3 399 552</u>	<u>4 856 037</u>
<u>Total général</u>	<u>312 504 008</u>	<u>277 918 155</u>	<u>301 493 355</u>

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 4)

Les mouvements enregistrés sur le poste « Emprunts et dettes rattachées » sont récapitulés dans le tableau suivant :

NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
BANQUES LOCALES	153 539 110	126 323 521	97 554 438	182 308 194	78 491 834	103 816 360
* attijari bank 3	247 568	-	247 568	-	-	-
* attijari bank 4	183 492	-	183 492	-	-	-
* attijari bank 8	2 413 371	-	511 934	1 901 436	836 658	1 064 779
* attijari bank 9	2 500 000	-	500 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
* attijari bank 10	2 500 000	-	500 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
* attijari bank 11	2 665 960	-	505 554	2 160 405	1 107 774	1 052 632
* attijari bank 12	2 314 176	-	640 221	1 673 955	347 111	1 326 844
* attijari bank 13	2 314 229	-	640 235	1 673 994	347 119	1 326 875
* attijari bank 14	2 314 244	-	640 239	1 674 004	347 121	1 326 883
* attijari bank 15	2 312 613	-	639 896	1 672 717	346 751	1 325 967
* attijari bank 16	3 125 000	-	625 000	2 500 000	1 250 000	1 250 000
* attijari bank 17	3 125 000	-	625 000	2 500 000	1 250 000	1 250 000
* attijari bank 18	3 750 000	-	500 000	3 250 000	2 250 000	1 000 000
* attijari bank 19	4 250 000	-	500 000	3 750 000	2 750 000	1 000 000
* attijari bank 20	4 500 000	-	500 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
* attijari bank 21	9 500 000	-	1 000 000	8 500 000	6 500 000	2 000 000
* attijari bank 22	-	15 000 000	-	15 000 000	10 000 000	5 000 000
* attijari bank 23	-	1 300 000	-	1 300 000	890 419	409 581
* Crédit direct ATTIJARI BANK	20 000 000	30 000 000	30 000 000	20 000 000	-	20 000 000
TOTAL ATTIJARI BANK	68 015 652	46 300 000	38 759 140	75 556 512	33 222 952	42 333 560
* Best Bank CL	-	20 000 000	10 000 000	10 000 000	-	10 000 000
* Best Bank CMT1	1 042 491	-	337 695	704 796	-	704 796
* Best Bank CMT2	1 042 491	-	337 695	704 796	-	704 796
* Best Bank CMT3	685 374	-	164 129	521 246	178 696	342 550
* Best Bank CMT4	2 056 123	-	492 387	1 563 737	536 088	1 027 649
* Best Bank CMT5	1 370 749	-	328 258	1 042 491	357 392	685 099
* Best Bank CMT6	1 370 749	-	328 258	1 042 491	357 392	685 099
* Best Bank CMT7	1 689 833	-	319 084	1 370 749	704 796	665 953
* Best Bank CMT8	1 267 375	-	239 313	1 028 062	528 597	499 465
* Best Bank CMT9	1 000 000	-	155 083	844 917	521 246	323 671
* Best Bank CMT10	1 000 000	-	155 083	844 917	521 246	323 671
* Best Bank CMT11	-	2 000 000	-	2 000 000	1 372 334	627 666
* Best Bank CMT12	-	1 000 000	-	1 000 000	686 167	313 833
* Best Bank CMT13	-	900 000	-	900 000	617 550	282 450
* Best Bank CMT14	-	800 000	-	800 000	548 934	251 066
* Best Bank CMT15	-	600 000	-	600 000	412 648	187 352
TOTAL BEST BANK	12 525 186	25 300 000	12 856 986	24 968 200	7 343 085	17 625 115

NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
* AMEN-BANK 5	1 000 000	-	-	1 000 000	-	1 000 000
* AMEN-BANK 6	2 923 615	-	356 226	2 567 388	1 826 027	741 361
* AMEN-BANK 7	2 919 218	-	355 691	2 563 527	1 823 281	740 246
* AMEN-BANK 8	1 359 433	-	670 349	689 084	-	689 084
* AMEN-BANK 9	1 085 643	-	718 811	366 832	-	366 832
* AMEN-BANK 10	1 153 900	-	764 203	389 697	-	389 697
* AMEN-BANK 11	1 875 000	-	625 000	1 250 000	-	1 250 000
* AMEN-BANK 12	1 875 000	-	625 000	1 250 000	-	1 250 000
* AMEN-BANK 13	1 562 500	-	312 500	1 250 000	625 000	625 000
* AMEN-BANK 14	1 562 500	-	312 500	1 250 000	625 000	625 000
* AMEN-BANK 15	1 333 333	-	266 667	1 066 667	533 333	533 333
* AMEN-BANK 16	1 466 667	-	266 667	1 200 000	666 667	533 333
* AMEN-BANK 17	687 500	-	125 000	562 500	312 500	250 000
* AMEN-BANK 18	2 375 000	-	250 000	2 125 000	1 625 000	500 000
* AMEN-BANK 19	1 900 000	-	200 000	1 700 000	1 300 000	400 000
* AMEN-BANK 20	500 000	-	50 000	450 000	350 000	100 000
* AMEN-BANK 21	-	2 000 000	-	2 000 000	1 691 205	308 795
TOTAL AMEN BANK	25 579 310	2 000 000	5 898 614	21 680 696	11 378 014	10 302 683
* BANQUE DE TUNISIE	2 285 713	-	-	2 285 713	1 714 284	571 429
* BANQUE DE TUNISIE	2 464 250	-	214 300	2 249 950	1 821 350	428 600
* BANQUE DE TUNISIE	1 714 000	-	143 000	1 571 000	1 285 000	286 000
TOTAL BANQUE DE TUNISIE	6 463 963	-	357 300	6 106 663	4 820 634	1 286 029
* BIAT	3 095 468	-	349 622	2 745 846	2 017 593	728 253
* BIAT	3 250 000	-	500 000	2 750 000	1 750 000	1 000 000
* BIAT	3 157 895	-	526 316	2 631 579	1 578 947	1 052 632
TOTAL BIAT	9 503 363	-	1 375 938	8 127 425	5 346 540	2 780 885
* ABC1	2 500 000	-	-	2 500 000	1 250 000	1 250 000
* ABC2	2 500 000	-	500 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
* ABC3	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
* ABC4	-	3 000 000	-	3 000 000	-	3 000 000
TOTAL ABC	8 000 000	3 000 000	3 500 000	7 500 000	2 250 000	5 250 000
* BH	4 701 636	-	306 459	4 395 177	3 757 088	638 088
TOTAL BH	4 701 636	-	306 459	4 395 177	3 757 088	638 088
* ATB	4 750 000	-	500 000	4 250 000	3 250 000	1 000 000
TOTAL ATB	4 750 000	-	500 000	4 250 000	3 250 000	1 000 000
* BAD	-	4 723 521	-	4 723 521	4 723 521	-
TOTAL BAD	-	4 723 521	-	4 723 521	4 723 521	-
* BTK	-	3 000 000	-	3 000 000	2 400 000	600 000
TOTAL BTK	-	3 000 000	-	3 000 000	2 400 000	600 000

NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
* ZITOUNA 15-2012	5 000 000	-	5 000 000	-	-	-
* ZITOUNA 16-2012	5 000 000	-	5 000 000	-	-	-
* ZITOUNA 17-2012	4 000 000	-	4 000 000	-	-	-
* ZITOUNA 1-2013	-	3 000 000	3 000 000	-	-	-
* ZITOUNA 2-2013	-	5 000 000	5 000 000	-	-	-
* ZITOUNA 3-2013	-	5 000 000	5 000 000	-	-	-
* ZITOUNA 4-2013	-	3 000 000	3 000 000	-	-	-
* ZITOUNA 5-2013	-	4 000 000	4 000 000	-	-	-
* ZITOUNA 6-2013	-	5 000 000	-	5 000 000	-	5 000 000
* ZITOUNA 7-2013	-	5 000 000	-	5 000 000	-	5 000 000
* ZITOUNA 8-2013	-	3 000 000	-	3 000 000	-	3 000 000
* ZITOUNA 9-2013	-	3 000 000	-	3 000 000	-	3 000 000
* ZITOUNA 10-2013	-	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000
* ZITOUNA 11-2013	-	4 000 000	-	4 000 000	-	4 000 000
TOTAL ZITOUNA	14 000 000	42 000 000	34 000 000	22 000 000	-	22 000 000
<u>BANQUES ETRANGERES</u>	3 348 208	-	1 148 269	2 199 939	413 801	1 786 138
* BEI 1	1 124 197	-	556 258	567 939	--	567 939
* BEI 2	612 691	-	200 021	412 670	-	412 670
* BEI 3	737 661	-	179 242	558 419	189 654	368 765
* BEI 4	873 658	-	212 748	660 910	224 147	436 763
<u>TOTAL BEI</u>	3 348 208	-	1 148 269	2 199 939	413 801	1 786 138

NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>						
* Emprunt obligataire 01/09	20 000 000	-	-	20 000 000	20 000 000	-
* Emprunt obligataire 01/2010 F	5 250 000	-	-	5 250 000	3 500 000	1 750 000
* Emprunt obligataire 01/2010 V	12 750 000	-	-	12 750 000	8 500 000	4 250 000
* Emprunt obligataire 01/2011 F	28 500 000	-	5 700 000	22 800 000	17 100 000	5 700 000
* Emprunt obligataire 01/2011 V	1 500 000	-	300 000	1 200 000	900 000	300 000
* Emprunt obligataire 01/2012 CATEG B	11 640 000	-	2 328 000	9 312 000	6 984 000	2 328 000
* Emprunt obligataire 01/2012 CATEG C	8 360 000	-	-	8 360 000	8 360 000	-
* Emprunt obligataire 02/2012 CATEG A	2 970 000	-	-	2 970 000	2 376 000	594 000
* Emprunt obligataire 02/2012 CATEG B	13 830 000	-	-	13 830 000	11 064 000	2 766 000
* Emprunt obligataire 02/2012 CATEG C	3 200 000	-	-	3 200 000	2 742 880	457 120
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	108 000 000	-	8 328 000	99 672 000	81 526 880	18 145 120
<u>AUTRES EMPRUNTS</u>						
* BILLETS DE TRESORERIE	31 750 000	89 890 000	97 400 000	24 240 000	-	24 240 000
TOTAL DES AUTRES EMPRUNTS						
TOTAL GENERAL	296 637 318	216 213 521	204 430 706	308 420 133	160 432 515	147 987 618

NOTE 14 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2013</u>	<u>30 juin</u> <u>2012</u>	<u>31 décembre</u> <u>2012</u>
<i><u>Fournisseurs d'exploitation</u></i>			
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	-	10 000	-
<u>Sous total</u>	<u>-</u>	<u>10 000</u>	<u>-</u>
<i><u>Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing</u></i>			
- Factures d'achats	4 136 467	1 376 394	6 111 767
- Effets à payer	15 911 133	12 079 139	14 629 837
<u>Sous total</u>	<u>20 047 600</u>	<u>13 455 533</u>	<u>20 741 604</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>20 047 600</u>	<u>13 465 533</u>	<u>20 741 604</u>

NOTE 15 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs est le suivant :

	<u>30 juin</u> <u>2013</u>	<u>30 juin</u> <u>2012</u>	<u>31 décembre</u> <u>2012</u>
		(*)	
- Personnel, rémunérations dues	26 326	26 326	26 326
- Personnel, autres charges à payer	141 670	112 774	126 047
- Etat, retenues sur salaires	17 651	14 055	57 213
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	340 382	413 651	221 884
- Etat, impôts sur les bénéfices	481 011	946 917	1 284 954
- Etat, autres impôts et taxes à payer	23 656	54 274	27 325
- Etat, TCL à payer	10 768	35 620	59 101
- Associés dividendes à payer	2 550 000	2 125 000	-
- C.N.S.S	123 882	113 662	124 754
- CAVIS	10 114	7 084	11 222
- Autres comptes créditeurs	1 289	3 448	426
- Provisions sur jetons de présence à payer	42 000	42 000	42 000
- Diverses charges à payer	965 656	555 392	601 111
- Compte d'attente	126 431	77 241	182 245
- Prestataires Assurances	356 043	732 344	410 941
- Produits constatés d'avance	85 998	71 485	67 116
- Prestataires de services	42 076	14 490	31 448
- Retenue de garantie	15 866	-	9 518
- Provisions pour passifs et charges (**)	46 566	88 905	46 566
<u>Total</u>	<u>5 407 386</u>	<u>5 434 667</u>	<u>3 330 198</u>

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 4)

(**) Présenté au 30 Juin 2012 sous une rubrique distincte.

NOTE 16 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>30 juin 2013</u>	<u>30 juin 2012</u>	<u>31 décembre 2012</u>
- Capital social	(A)	21 250 000	21 250 000	21 250 000
- Réserve légale	(B)	2 125 000	2 125 000	2 125 000
- Réserve spéciale de réinvestissement	(C)	2 000 000	1 000 000	1 000 000
- Réserve pour fonds social		88 297	50 000	50 000
- Résultats reportés		3 093 536	787 971	787 971
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		<u>28 556 833</u>	<u>25 212 971</u>	<u>25 212 971</u>
Résultat de l'exercice		2 853 720	3 088 574	5 905 565
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(E)	<u>31 410 553</u>	<u>28 301 546</u>	<u>31 118 536</u>
<u>Résultat par action:</u>				
Résultat de la période (1)		2 853 720	3 088 574	5 905 565
Nombre d'actions (2)		2 125 000	2 125 000	2 125 000
Résultat par action (1) / (2)	(D)	1,343	1,453	2,779

(A) Le capital social s'élève au 30 juin 2013 à la somme de 21.250.000 Dinars divisé en 2.125.000 actions de 10 Dinars chacune.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale.

(C) Cette réserve a été constituée par prélèvement sur les résultats, elle englobe les bénéfices réinvestis et ayant fait l'objet d'un dégrèvement fiscal.

(D) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(E) Voir tableau de mouvements ci-joint :

Note 16 : Capitaux propres (suite)

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
ARRETE AU 30 JUIN 2013
(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale de reinvestissement	Fonds social	Effets des modifications comptables	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2011 ajusté	21 250 000	1 999 636	-	-	(683 398)	(883 900)	5 655 633	27 337 971
Affectations approuvées par l'AGO du 29/06/2012		125 364	1 000 000	50 000	683 398	3 796 871	(5 655 633)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2011						(2 125 000)		(2 125 000)
Résultat au 31 décembre 2012							5 905 565	5 905 565
Solde au 31 Décembre 2012	21 250 000	2 125 000	1 000 000	50 000	-	787 971	5 905 565	31 118 536
Affectations approuvées par l'AGO du 29/06/2013			1 000 000	50 000	-	4 855 565	(5 905 565)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2012						(2 550 000)		(2 550 000)
Divers				(11 703)				(11 703)
Résultat au 30 juin 2013							2 853 720	2 853 720
Solde au 30 JUIN 2013	21 250 000	2 125 000	2 000 000	88 297	-	3 093 536	2 853 720	31 410 553

NOTE 17 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	<u>30 juin</u> <u>2013</u>	<u>30 juin</u> <u>2012</u>	<u>31 décembre</u> <u>2012</u>
Intérêts conventionnels	15 296 592	12 914 170	27 683 365
Intérêts intercalaires	18 649	4 806	27 129
Intérêts de retard	475 058	255 320	572 546
<u>Total intérêts de crédits bail</u>	<u>15 790 299</u>	<u>13 174 296</u>	<u>28 283 039</u>
- Produits réservés de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers	(373 478)	(372 613)	(556 461)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	313 620	408 125	420 409
<u>Variation des produits réservés</u>	<u>(59 858)</u>	<u>35 512</u>	<u>(136 052)</u>
<u>Total des revenus de leasing</u>	<u>15 730 441</u>	<u>13 209 808</u>	<u>28 146 987</u>

NOTE 18 : REVENUS DE FACTORING

L'analyse des revenus de Factoring se présente ainsi :

	<u>30 juin</u> <u>2013</u>	<u>30 juin</u> <u>2012</u>	<u>31 décembre</u> <u>2012</u>
Commissions de factoring	121 289	105 561	196 990
Intérêts de financement	231 394	163 225	407 979
<u>Total revenus de factoring</u>	<u>352 683</u>	<u>268 786</u>	<u>604 970</u>

NOTE 19 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des autres produits d'exploitation se présente ainsi :

	<u>30 juin</u> <u>2013</u>	<u>30 juin</u> <u>2012</u>	<u>31 décembre</u> <u>2012</u>
- Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	227 510	229 093	389 392
- Commissions d'assurance	25 000	30 000	30 000
- Frais divers sur dossiers	520 535	441 769	972 383
<u>Total des autres produits d'exploitation</u>	<u>773 045</u>	<u>700 862</u>	<u>1 391 776</u>

NOTE 20 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2013</u>	<u>30 juin</u> <u>2012</u> (*)	<u>31 décembre</u> <u>2012</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	2 971 092	1 981 083	4 767 077
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	4 032 059	3 409 879	6 912 383
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	105 448	183 877	329 918
- Dotations aux résorptions des frais d'émission d'emprunts	96 243	55 728	137 189
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>7 204 842</u>	<u>5 630 567</u>	<u>12 146 567</u>
- Intérêts des comptes courants	125 905	162 411	297 861
- Intérêts sur opérations de financement	1 651 274	861 941	2 518 472
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>1 777 179</u>	<u>1 024 352</u>	<u>2 816 333</u>
<u>Total général</u>	<u>8 982 021</u>	<u>6 654 919</u>	<u>14 962 900</u>

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 4)

NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2013</u>	<u>30 juin</u> <u>2012</u>	<u>31 décembre</u> <u>2012</u>
- Dividendes	6 174	5 292	5 292
- Plus values latentes sur titres immobilisées	26 405	-	27 298
- Plus values sur cession de titres SICAV	-	1 559	1 560
- Intérêts des comptes courants	24 859	38 670	74 699
<u>Total</u>	<u>57 437</u>	<u>45 521</u>	<u>108 848</u>

NOTE 22 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2013</u>	<u>30 juin</u> <u>2012</u>	<u>31 décembre</u> <u>2012</u>
- Salaires et compléments de Salaires	1 021 057	962 323	1 927 489
- Rémunérations du personnel détaché	224 950	240 000	482 422
- Charges connexes aux salaires	17 200	3 722	16 995
- Cotisations de sécurité sociale sur salaires	182 961	162 668	336 199
- Autres charges sociales	148 105	41 314	117 320
- Transfert de charges	(23 507)	(25 000)	(61 616)
<u>Total</u>	<u>1 570 766</u>	<u>1 385 026</u>	<u>2 818 808</u>

NOTE 23 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30 juin 2013	30 juin 2012	31 décembre 2012
- Achat de matières et fournitures	82 277	91 311	186 814
<u>Total des achats</u>	82 277	91 311	186 814
- Locations	36 958	24 618	51 896
- Charges locatives et de copropriété	19 436	33 885	43 872
- Entretien et réparations	38 139	39 284	76 402
- Primes d'assurances	51 646	34 856	76 394
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	6 900	960	21 776
<u>Total des services extérieurs</u>	153 079	133 603	270 339
- Formations	25 153	17 625	29 558
- Personnel extérieur à l'entreprise	13 128	3 586	14 563
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	156 073	114 027	285 979
- Publicités, publications, relations publiques	53 668	65 938	126 810
- Transports	15 336	22 378	37 680
- Déplacements, missions et réceptions	10 341	9 201	21 735
- Frais postaux et de télécommunications	89 222	80 038	154 783
- Services bancaires et assimilés	138 350	98 776	228 491
- Documentations	2 185	2 511	4 475
<u>Total des autres services extérieurs</u>	503 456	414 081	904 073
- Jetons de présence	21 000	21 000	42 000
<u>Total des charges diverses</u>	21 000	21 000	42 000
- Impôts et taxes sur rémunérations	30 525	28 146	56 276
- T.C.L	60 151	52 500	111 601
- Droits d'enregistrement et de timbres	134 527	82 781	206 526
- Autres impôts et taxes	5 947	5 680	9 982
<u>Total des impôts et taxes</u>	231 149	169 108	384 385
<u>Total général</u>	990 960	829 102	1 787 611

NOTE 24 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements se détaillent ainsi :

	30 juin 2013	30 juin 2012	31 décembre 2012
		(*)	
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	10 569	8 856	19 391
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	143 103	142 810	286 031
<u>Total</u>	153 672	151 666	305 422

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 4)

NOTE 25 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR RISQUES CLIENTS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	30 juin 2013	30 juin 2012	31 décembre 2012
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances	2 070 726	1 278 159	2 906 776
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(654 121)	(415 526)	(856 605)
- Créances radiées	916 102	1 055 571	1 997 877
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(821 961)	(990 551)	(1 815 587)
- Annulation de produits réservés sur créances radiées	(90 966)	(58 207)	(167 982)
- Reprises sur les provisions affectées aux comptes adhérents	(40 450)	(42 388)	(46 274)
<u>Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées</u>	1 379 330	827 058	2 018 205

NOTE 26 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	30 juin 2013	30 juin 2012	31 décembre 2012
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	33 782	107 435	128 227
- Revenus des immeubles	21 781	21 781	43 561
- Autres produits locatifs	6 000	6 000	12 000
- Apurement de comptes	121 767	-	-
- Autres produits	130 348	-	20 945
<u>Total</u>	313 677	135 216	204 733

NOTE 27 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	30 juin 2013	30 juin 2012	31 décembre 2012
- Charges nettes sur cessions d'immobilisations propres	2 000	-	3 268
- Apurement de comptes	426	-	430
- Pénalités de retard	-	3 000	4 621
<u>Total</u>	2 426	3 000	8 319

NOTE 28 : IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices au 30 juin 2013 est calculé en appliquant au résultat avant impôt de la période le taux d'impôt annuel effectif moyen pondéré et en tenant compte des réinvestissements à réaliser.

NOTE 29 : ENCAISSEMENT RECUS DES CLIENTS

		<u>Notes</u>	<u>30 juin 2013</u>	<u>31 décembre 2012</u>
- Impayés sur créances de leasing en début de période	+	6	28 549 053	25 398 850
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	-	6	(28 347 237)	(28 549 053)
- Effets impayés et à l'encaissement en début de période	+	6	81 959	56 124
- Effets impayés et à l'encaissement en fin de période	-	6	(434 113)	(81 959)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	-	12	(8 032 790)	(5 466 485)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	+	12	9 061 569	8 032 790
- Plus ou moins values sur relocation	+ ou -	6	280 499	(131 320)
- Intérêts constatés d'avance en début de période	-	6	(1 565 563)	(1 327 357)
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	+	6	1 714 224	1 565 563
- TVA collectée	+		13 515 999	25 684 685
- Loyers encaissés	+	6 & 17	94 322 571	174 064 289
- Intérêts de retard	+	17	475 058	572 546
- Créances virées en Pertes	-	25	(916 102)	(1 997 877)
- Encours financiers virées en pertes	+	6	267 399	506 297
- Commissions encourues	-		(27 000)	(70 946)
- Remboursement des valeurs résiduelles	+	6	12 020	2 432
- Consolidations	-	6	(57 376)	(90 040)
- Remboursements anticipés	+	6	5 553 458	11 723 743
- Produits sur Cessions anticipées	+	19	227 510	389 392
- Autres produits d'exploitation	+	19	520 535	972 383
			<u>115 201 672</u>	<u>211 254 057</u>
<u>Encaissements reçus des clients</u>				

NOTE 30 : ENCAISSEMENT RECUS DES ACHETEURS FACTORES

		<u>Notes</u>	<u>30 juin 2013</u>	<u>31 décembre 2012</u>
- Encours de Financement des adhérents en début de période	+	7	5 732 006	5 192 497
- Encours de Financement des adhérents en fin de période	-	7	(5 914 456)	(5 732 006)
- Produits constatés d'avance en début de période	-	15	(67 116)	(43 393)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+	15	85 998	67 116
- Revenus du factoring	+	18	352 683	604 970
- Variations des agios réservés	-	7	(16 218)	28 594
- Financement des adhérents	+		8 893 270	17 887 906
- TVA collectée	+		22 060	38 289
			<u>9 088 226</u>	<u>18 043 973</u>
<u>Encaissements reçus des acheteurs factorés</u>				

NOTE 31 : DECAISSEMENTS POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

		Notes	30 juin 2013	31 décembre 2012
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	+	14	20 741 604	17 887 764
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	-	14	(20 047 600)	(20 741 604)
- Fournisseurs, avances en début de période	-	10	(30 210)	(30 210)
- Fournisseurs, avances en fin de période	+	10	29 744	30 210
- Investissements pour financement de contrats de leasing	+	6	104 603 550	227 288 927
- TVA sur Investissements	+		13 237 239	26 830 406
Décaissements pour financement de contrats de leasing			118 534 328	251 265 492

NOTE 32 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

		Notes	30 juin 2013	31 décembre 2012
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acompte en début de période	-	10	-	(3 516)
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acompte en fin de période	+	10	-	-
- Avances et acomptes au personnel en début de période	-	10	(200 770)	(41 772)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	10	217 380	200 770
- Charges constatées d'avance en début de période	-	10	(119 591)	(82 415)
- Charges constatées d'avance en fin de période	+	10	111 248	119 591
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+	15	26 326	26 326
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	-	15	(26 326)	(26 326)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	15	126 047	97 286
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	15	(141 670)	(126 047)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	15	57 213	31 638
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	15	(17 651)	(57 213)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	15	221 884	298 421
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	15	(340 382)	(221 884)
- C.N.S.S en début de période	+	15	124 754	110 973
- C.N.S.S en fin de période	-	15	(123 882)	(124 754)
- CAVIS en début de période	+	15	11 222	10 825
- CAVIS en fin de période	-	15	(10 114)	(11 222)
- Diverses Charges à payer en début de période	+	15	601 111	736 141
- Diverses Charges à payer en fin de période	-	15	(965 656)	(601 111)
- TVA, payées sur biens et services	+		179 343	375 668
- Charges de personnel	+	22	1 570 766	2 818 808
- Autres charges d'exploitation	+	23	990 960	1 787 611
- Impôts et taxes	-	23	(231 149)	(384 385)
Sommes versés aux fournisseurs et au personnel			2 061 064	4 933 412

NOTE 33 : INTERETS PAYES

			30 juin 2013	31 décembre 2012
	<u>Notes</u>			
- Frais d'émission des emprunts	+	10	131 809	310 231
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+	13	3 727 702	1 315 202
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	-	13	(2 641 766)	(3 727 702)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	+	13	1 004 758	1 062 972
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	-	13	(1 388 968)	(1 004 758)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	+	13	29 837	49 412
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	13	(19 300)	(29 837)
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en début de période	+	13	116 485	137 128
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en fin de période	-	13	(176 765)	(116 485)
- Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie en début de période	-	13	(22 744)	-
- Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie en fin de période	+	13	142 925	22 744
- Charges financières	+	20	8 982 021	14 962 900
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	-	20	(96 243)	(137 189)
			<u>9 789 749</u>	<u>12 844 619</u>

Intérêts payés

NOTE 34 : IMPOTS ET TAXES PAYES

			30 juin 2013	31 décembre 2012
	<u>Notes</u>			
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en début de période	+	15	1 284 954	1 388 845
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en fin de période	-	15	(481 011)	(1 284 954)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	15	27 325	39 856
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	15	(23 656)	(27 325)
- Etat, TCL à payer en début de période	+	15	59 101	-
- Etat, TCL à payer en fin de période	-	15	(10 768)	(59 101)
- Etat, TCL en cours de restitution en début de période	-	10	(133 515)	-
- Etat, TCL en cours de restitution en fin de période	+	10	133 515	133 515
- Etat, TFP en début de période	-	10	-	-
- Etat, TFP en fin de période	+	10	2 161	-
- TVA payées	+			
- Impôts et taxes	+	23	231 149	384 385
- Impôts sur les bénéfices	+	28	1 267 388	2 621 261
			<u>2 356 643</u>	<u>3 196 483</u>

Impôts et taxes payés

NOTE 35 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

	Notes	30 juin 2013	31 décembre 2012
- Remboursement assurance groupe en début de période	+ ou - 10 & 15	148	(1 334)
- Remboursement assurance groupe en fin de période	+ ou - 10 & 15	(2 731)	(148)
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+ 10	151 098	122 735
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	- 10	(233 780)	(151 098)
- Différences de change à récupérer, Tunis Ré en début de période	+ 10	306 306	-
- Différences de change à récupérer, Tunis Ré en fin de période	- 10	(442 426)	(306 306)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+ 10	469 029	469 029
- Autres comptes débiteurs en fin de période	- 10	(469 029)	(469 029)
- Comptes d'attente en début de période	+ ou - 10 & 15	(180 192)	30 238
- Comptes d'attente en fin de période	+ ou - 10 & 15	124 378	180 192
- Provisions sur jetons de présence à payer en début de période	- 15	(42 000)	(42 000)
- Provisions sur jetons de présence à payer en fin de période	+ 15	42 000	42 000
- Autres comptes créditeurs en début de période	- 15	(426)	(43 429)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+ 15	1 289	426
- Prestataires en début de période	- 15	(442 389)	(443 062)
- Prestataires en fin de période	+ 15	398 119	442 389
- Dépôts et cautionnements en début de période	+ 10	44 616	8 702
- Dépôts et cautionnements en fin de période	- 10	(44 616)	(44 616)
- Retenue de garantie en début de période	- 15	(9 518)	(4 859)
- Retenue de garantie en fin de période	+ 15	15 866	9 518
- Produits des placements	+ 21	31 033	81 550
- Fonds social	- 16	(11 703)	-
- Autres produits d'exploitation	+ 19	25 000	30 000
- Autres gains ordinaires	+ 26	279 895	76 506
- Autres pertes ordinaires	- 27	(426)	(5 051)
<u>Autres flux de trésorerie</u>		<u>9 541</u>	<u>(17 647)</u>

NOTE 36 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	Notes	30 juin 2013	31 décembre 2012
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+ 9	1 487	14 052
- Investissements en Immobilisations corporelles	+ 9	117 377	392 382
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>118 864</u>	<u>406 434</u>

**NOTE 37 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS
CORPORELLES ET INCORPORELLES**

	Notes	30 juin 2013	31 décembre 2012
- Cessions d'immobilisations corporelles	+	9	182 383
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	+	26	33 782
- Charges nettes sur cessions d'immobilisations	-	27	(2 000)
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>214 165</u>	<u>724 564</u>

**NOTE 38 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION
D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

	Notes	30 juin 2013	31 décembre 2012
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	+	8	1 000 000
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>		<u>1 000 000</u>	<u>1 000 000</u>

**NOTE 39 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE
L'EXERCICE**

	Notes	30 juin 2013	31 décembre 2012
- Banques	+	5	1 809 061
- Caisses	+	5	262
- Banques, découverts	-	11	(3 765 241)
<u>Liquidités et équivalents de liquidités</u>		<u>(1 955 918)</u>	<u>963 270</u>

NOTE 40 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 29 Août 2013. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

I - AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2013**

Messieurs les actionnaires de la société ATTIJARI LEASING,

Introduction :

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire du 29 juin 2012, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société « Attijari Leasing » couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2013. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 383 538 KDT et un bénéfice net de la période s'élevant à 2 854 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société « Attijari Leasing », comprenant le bilan au 30 juin 2013, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints de la société « Attijari Leasing » arrêtés au 30 juin 2013, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 29 Août 2013

Les Co-commissaires aux Comptes

Cabinet Walid BEN AYED
Walid BEN AYED

FINOR
Mustapha MEDHIOUB